

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

L'adjudication aura lieu le mardi 3 septembre 2019 à 14h

Au palais de justice de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo

EN UN SEUL LOT

Les biens et droits immobiliers sis à **MONTMAGNY (95)**
94 avenue Maurice Utrillo

Cadastrés section AD n° 172 lieudit « PINSON » pour 3 a 35 ca et 174 lieudit « che du Clos Gauche » pour 3 a 5 ca

Consistant en **UN PAVILLON D'HABITATION**, élevé sur sous-sol et comprenant :

- au rez-de-chaussée : entrée, séjour, trois chambres dont une avec salle de bains et wc, cuisine, débarras, salle de bains et wc
 - au premier étage : palier, deux chambres, salle de bains,
- JARDIN, DEPENDANCE. Les lieux seraient occupés.**

MISE À PRIX : 172.700 €

(CENT SOIXANTE DOUZE MILLE SEPT CENT EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :

17.270 € et 25.000 € à l'ordre de la CARPA

à valoir sur les frais, droits et émoluments.

Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► A Maître **Jean-Christophe LEROUX**, avocat au barreau du Val d'Oise, 1 rue Séré Depoin (95300) PONTOISE, **TEL. 01.71.79.88.47**. ► A Maître Paul BUISSON, membre de l'association BUISSON ET ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, avocat ayant poursuivi la vente et dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. ► Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de PONTOISE, où le cahier des conditions de vente est déposé. (N° RG 17/00280). ► Sur internet : www.vlimmo.fr

Il n'y aura pas de visite